



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Champs-sur-Marne

En exécution de l'arrêté n°DG-2016-085 du 08 juillet 2016, de Mme le Maire de la commune de Champs-sur-Marne, il sera procédé à l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme, conformément aux articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Champs-sur-Marne du :

**LUNDI 05 SEPTEMBRE 2016 À 8H30 AU VENDREDI 07 OCTOBRE 2016 À 12H00 INCLUS.**

Conformément à la décision du Tribunal Administratif de Melun en date du 30 juin 2016, Monsieur Jean-Luc LAMBERT procédera à ladite enquête publique, en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Marc VERZELEN sera son suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Champs-sur-Marne pour recevoir ses observations aux lieux, dates et heures indiqués ci-dessous :

**Mercredi 14 septembre 2016 de 13h30 à 17h30**

**Samedi 24 septembre 2016 de 9h00 à 12h00**

**Vendredi 7 octobre 2016 de 9h00 à 12h00**

Un dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public en **Mairie de Champs-sur-Marne** - Mail Jean Ferrat - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE et sur le site internet de la commune [www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Maire de Champs-sur-Marne.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet pendant toute la durée de l'enquête, suivant les jours et heures d'ouverture au public de la mairie, ou les adresser par écrit soit par voie électronique à l'adresse « [courrier@ville-champssurmarne.fr](mailto:courrier@ville-champssurmarne.fr) » ou par voie postale à l'adresse suivante :

**Mairie de Champs-sur-Marne  
Le Commissaire Enquêteur  
Enquête publique sur la révision du POS valant élaboration du PLU  
Mail Jean Ferrat  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE**

Des informations pourront être demandées auprès de Madame Maud TALLET - Maire -, de Monsieur Thierry BABEC - Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme - ou de Madame Audrey PIGOIS - Responsable du service municipal Urbanisme de la mairie par téléphone au 01.64.73.48.48, par fax au 01.64.73.48.12, ou par mél à « [courrier@ville-champssurmarne.fr](mailto:courrier@ville-champssurmarne.fr) » ;

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an en mairie de Champs-sur-Marne. Toute personne intéressée pourra en obtenir communication dans les conditions prévues par le titre 1 de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

A l'issue de l'enquête publique, la révision du POS valant PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis recueillis et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.